

# La Maurienne fait du charme aux jeunes entrepreneurs !

Au cœur de la Savoie, la vallée de la Maurienne sait conjuguer art de vivre et dynamique entrepreneuriale.

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne et Maurienne Expansion organisent le [concours Cré@pôle](#) Maurienne pour soutenir la création et le développement des jeunes entreprises. Les porteurs de projet ont jusqu'au 29 janvier 2016 pour déposer leur candidature et tenter de remporter une formule « Tout compris » d'une valeur approximative de 25 000 euros, destinée à faciliter leur installation professionnelle et personnelle en Maurienne.



## Concours Cré@pôle Maurienne : un tremplin pour entreprendre en Maurienne

Dotée d'un superbe environnement, d'une large offre touristique, sportive et culturelle, d'acteurs économiques et d'infrastructures de premier plan, la Maurienne a tous les atouts d'un territoire d'exception !

A proximité de 24 stations de sports d'hiver et d'été et reliée par la liaison TGV Paris-Milan et le futur Lyon-Turin, la vallée de la Maurienne compte déjà de nombreuses entreprises de renommée internationale - ONERA, EDF, LSM, TRIMET, etc.-, PME et PMI. Pour promouvoir l'esprit entrepreneurial de leur territoire, favoriser l'innovation, la création d'entreprises et d'emplois, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne et Maurienne Expansion organisent pour la première fois le concours Cré@pôle Maurienne.



## Avis aux porteurs de projets !

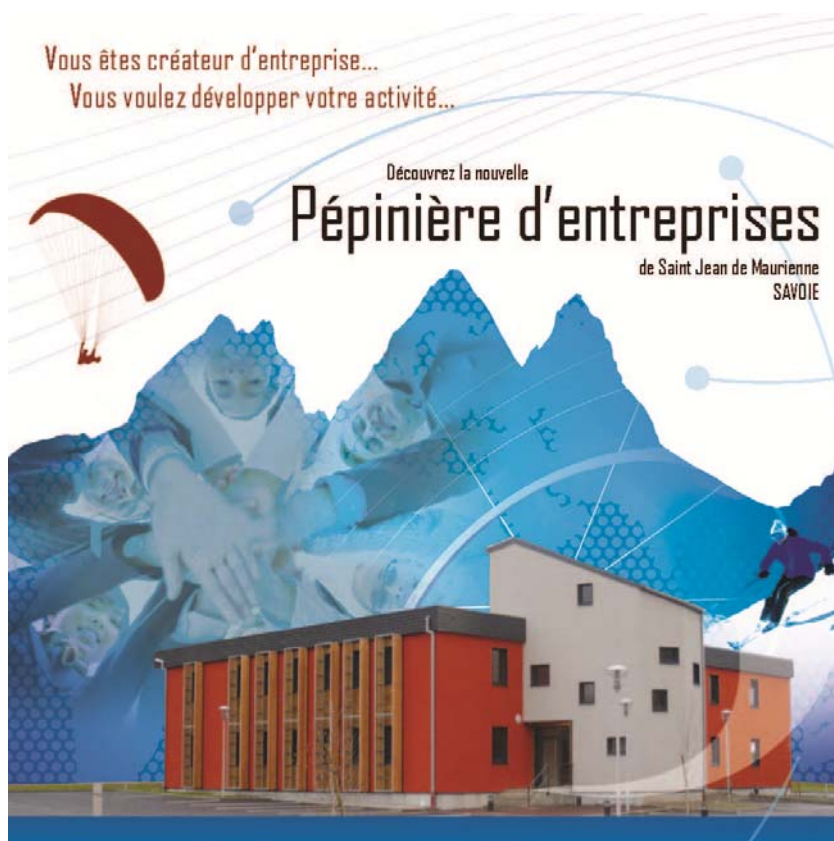
Ouvert à tous les porteurs de projets, qui prévoient de créer leur entreprise dans les 6 prochains mois ou qui l'ont immatriculé depuis moins de 3 ans, et dont le domaine d'activités intègre l'usage de nouvelles technologies, le concours Cré@pôle Maurienne est l'opportunité de franchir le pas ou un nouveau cap.

Virginie Cerutti, chargée de mission à Maurienne Expansion, confie,

*Le concours à la création d'entreprise « Cré@pôle Maurienne » est un véritable tremplin pour les jeunes entrepreneurs qui souhaitent à la fois satisfaire leur esprit d'entreprise et leur cadre de vie. Les entrepreneurs qui s'installeront en Maurienne bénéficieront en effet, non seulement d'un environnement économique dynamique pour leur entreprise, mais aussi d'un cadre de vie privilégié pour eux, leur famille et leurs salariés.*

Pour participer, les candidats doivent transmettre leur dossier de candidature sur [www.entreprendre-maurienne.fr](http://www.entreprendre-maurienne.fr) avant le 29 janvier 2016.

Le jury, après avoir reçu les candidats présélectionnés lors d'entretiens individuels en février, désignera le lauréat courant mars 2016.



## 25 000 euros pour soutenir la réussite

Le lauréat du concours Cré@pôle Maurienne recevra une dotation « Formule tout compris » de plus de 25 000 euros, comprenant :

- 1 an de gratuité pour un bureau dans la pépinière Cré@pôle ;
- la participation au logement sur 1 an ;
- le mobilier de bureau ;
- un accompagnement juridique, comptable, etc. ;
- des lots loisirs, sports et culture.

Virginie Cerutti souligne,

*Cette dotation est un atout considérable. Nous l'avons conçue comme un accompagnement pour permettre au lauréat de réussir son projet de création d'entreprise et contribuer à son épanouissement personnel en facilitant son installation en Maurienne.*

## A propos des organisateurs et partenaires

La Communauté de Communes Coeur de Maurienne (CCCM) regroupe huit communes (Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Hermillon, Montvernier, Villargondran, Le Châtel, Montricher- Albanne et Pontamafrey-Montpascal) autour de l'élaboration de projets communs : l'aménagement du territoire, l'amélioration du cadre de vie, la création de services à la population et le développement économique.

Acteur majeur dans le développement de l'économie sur le territoire, Maurienne Expansion mène plusieurs missions telles que la prospection d'entreprises, l'accompagnement des porteurs de projets, la formation dans l'entrepreneuriat, le soutien à la création et reprise d'entreprises et l'animation des pépinières d'entreprises, dont Cré@pôle implantée à Saint Jean de Maurienne.

Le concours Cré@pôle Maurienne bénéficie du soutien et de la participation de nombreux partenaires, organismes institutionnels, associations et entreprises.



## Pour en savoir plus

Site web : <http://www.entreprendre-maurienne.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/Maurienne-Expansion-209088325901029/?fref=ts>

Pourquoi entreprendre et investir en Maurienne ? <http://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/pros/20151126101520-p6-document-gteh.pdf>

## Contact presse

Virginie Cerutti

Mail : [actioncollective@maurienneexpansion.fr](mailto:actioncollective@maurienneexpansion.fr)

Tél. 04 79 83 20 83

Maurienne Expansion –Virginie Cerutti – [actioncollective@maurienneexpansion.fr](mailto:actioncollective@maurienneexpansion.fr) 04 79 83 20 83